

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

) E C R E T N° 247/PR/SGG

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;
- VU le décret n° 147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Message téléphoné n° 98/MDRC/CAB du 10 Juillet 1967 ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Pour compter du 10 Juillet 1967, Mr. Eugène BOCCO, Ministre de l'Education Nationale, est chargé de l'intérim du Ministre du Développement Rural et de la Coopération, pendant l'absence de Mr. Issiakou KOUTON.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

Fait à COTONOU, le 18 Juillet 1967

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Education
Nationale,

Pour le Président de la République absent,
Le Ministre de l'Intérieur et de la
Sécurité, chargé de l'intérim,


Eugène BOCCO


Colonel Philippe AHO

AMPLIATIONS : PR 4 - MDRC-MEN 4 - SGG 4 -
Ministères 9 - CS 6 - IAA 1 - Gde Chanc 1 -
DGAJL 2 - JORD 1.-